



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### PV N°2

---

Réunion du 31 août 2020 en visio-conférence

---

Participants : Y. LE BIVIC – C.POTARD – B. DELORME.  
Excusé : D. GALLETTI.

#### INFORMATION IMPORTANTE - RAPPEL

**La C.R.A informe la totalité des arbitres officiant sur les compétitions de Ligue, toutes catégories confondues, à l'exception des rares compétitions pour lesquelles la feuille de match papier est encore d'usage, que l'utilisation du rapport lié à la FMI via MyFFFest OBLIGATOIRE dès le début de la saison 2020/2021. Le non-respect de cette directive entrainera pour l'arbitre fautif le traitement d'une "sanction administrative".**

#### I. COURRIERS

##### 1. ARBITRES

- M. MOURE Daniel, du 07/08/2020.

- M. BREUIL Robert, du 25/06/2020.

Demandes de renouvellement de licences d'arbitre honoraire.

**La Section transmet ces demandes au Comité de Direction pour suite à donner.**

**Courriel du 07/08/20 de M. SIMON Victor** informant de son départ à l'étranger dans le cadre de ses études à compter du 01/02/2021.

**La Section l'informe que le nécessaire sera fait afin qu'il soit observé avant son départ et transmet ce courriel à la Section "observations".**

**Courriel du 09/08/20 de M. LAMOT Christopher** informant de son impossibilité de participer à la séance de tests physiques programmée le 02/09/2020.

**La Section transmet ce courriel au C.T.R.A. pour suite à donner.**

**Courriel du 09/08/20 de M. ALVARO APEZTEGUIA David** informant de ses difficultés à transmettre son dossier médical.

**Au regard de sa situation particulièrement complexe, la Section l'informe, qu'à titre exceptionnel, aucune sanction ne sera retenue à son égard concernant la régularisation de sa situation administrative.**

**Courriel du 09/08/20 de M. BOULARES Bilel** informant de son impossibilité professionnelle d'arbitrer le samedi.

**La Section informe M. BOULARES Bilel que les rencontres ouvertes à l'observation des arbitres assistants R1 se déroulent exclusivement le samedi en compétition N2. De ce fait, s'il confirme cette situation, la Section se verra contrainte de classer M. BOULARES arbitre-assistant R2, catégorie pour laquelle les observations s'effectuent en partie le dimanche.**

La candidature de M. BOULARES, comme observateur des arbitres assistants, ne peut également être retenue, ces observations se déroulant également et exclusivement le samedi.

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. MUTATIONS

**Dossier de M. GIBOULOT Ludovic**, arbitre AR2, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue de NOUVELLE AQUITAINE.

**Le dossier de M. GIBOULOT Ludovic étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie "arbitre assistant régional 2".**

**Dossier de M. GADDI Louis**, arbitre R2, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes.

**Le dossier de M. GADDI Louis étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie " arbitre régional 3".**

**Dossier de M. OUMOUZOUNE Houssni**, arbitre R3, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue d'OCCITANIE.

**Le dossier de M. OUMOUZOUNE Houssni étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie " arbitre régional 3".**

**Dossier de M. SERVIERE Emilien**, arbitre AR1, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue d'OCCITANIE.

**Le dossier de M. SERVIERE Emilien étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie "arbitre assistant régional 1 (promotionnel)".**

**Dossier de M. BEKER Yohan**, arbitre R1, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue d'OCCITANIE.

**Le dossier de M. BEKER Yohan étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie "arbitre régional 1 (promotionnel)".**

**Dossier de M. ZOUINA Imran**, arbitre Jeunes, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes.

**Le dossier de M. ZOUINA Imran étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie " arbitre candidat JAL".**

**Dossier de M. BOURGIN Léo**, arbitre R2, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté.

**Le dossier de M. BOURGIN Léo étant désormais complet, la Section le classe dans la catégorie " arbitre régional 2".**

**Dossier de M. ALLOUA Salim**, arbitre demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de Pologne.

**La Section lui réclame un titre de séjour justifiant de sa présence sur le territoire national, élément indispensable au traitement de son dossier.**

**Après réception de ce document, la Section lui adressera le dossier médical de la saison 2020/2021 à remplir dans les meilleurs délais et réclamera son dossier à sa Fédération d'origine.**

**Départ de M. JABRI Yasin**, arbitre R3 vers la Ligue de NORMANDIE.

**Le dossier de M. JABRI Yasin est transmis à sa nouvelle Ligue par courrier séparé.**

**La Section remercie M. Yasin JABRI pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

## 2. ANNEES SABBATIQUES

**Courriel du 28/07/2020 de M. BUITRON Alexis**, JAR 1 (club d'appartenance 541364 MORET-VENEUX LES SABLONS FC) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons scolaires pour la saison 2020-2021. La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2020/2021. M. BUITRON ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2021 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2021/2022.

**La Section transmet une copie de la présente information au club de MORET-VENEUX LES SABLONS FC.**

**Courriel du 17/08/2020 de M. BELHADJ Ilyes**, R2 (club d'appartenance 532139 LOGNES U.S) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons professionnelles pour la saison 2020-2021.

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2020/2021. M. BELHADJ ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2021 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2021/2022.

**La Section transmet une copie de la présente information au club de LOGNES U.S.**

**Courriel du 07/07/2020 de M. LEROY Cyril**, arbitre R2 (club d'appartenance 519111 U.S. FONTENAY AUX ROSES) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons professionnelles pour la saison 2020-2021. La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2020/2021. M. LEROY ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2021 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2021/2022.

**La Section transmet une copie de la présente information de l'U.S. FONTENAY AUX ROSES.**

**Courriel du 19/08/2020 de M. CHAUMERON Thomas**, arbitre AR1 (club d'appartenance 500797 NOISY LE GRAND F.C.) qui sollicite un congé sabbatique pour raisons professionnelles pour la saison 2020-2021.

**La Section ne lui accorde pas le congé sabbatique sollicité pour la saison 2020/2021, ses dossiers administratif et médicaux n'étant pas renouvelés.**

## 3. BLESSURES

Courriel du 03/08/2020 de M. VYON Romaric, arbitre Elite Régionale ;

Courriel du 13/08/2020 de M. DJORDJEVIC Nicolas, arbitre R2 ;

Courriel du 19/08/2020 de M. CARLIER Joël, arbitre Ligue Football Diversifié ;

Courriel du 21/08/2020 de M. BRIKI Idriss, arbitre R3 ;

Courriel du 25/08/2020 de Mme. HARROUCH Loubna, arbitre Féminine Régionale ;

**La Section prend note de ces courriels, souhaite un bon rétablissement à ces arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.**

## 4. DEMISSION

Courriel du 30/08/2020 de M. VRIGNAUD Romain informant de sa démission à compter de ce jour.

**La Section remercie M. Romain VRIGNAUD pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

## 5. AUTRES

**Courriel du 26/08/2020 de M. CAMARA Facourou**, arbitre Candidat JAR, qui demande à réintégrer son district d'appartenance.

**La Section accède à sa demande qui prend effet au 01/07/2020 et transmet son dossier au District du Val de Marne.**

**Situation de M. SZELAG Philippe**, arbitre JAR2 lors de la saison 2019/2020.

M. SZELAG Philippe, arbitre en provenance de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, était classé en catégorie Jeune Arbitre Régional 2 lors de la saison écoulée. Du fait de son arrivée tardive en Ligue de Paris I.D.F. puis de la crise sanitaire, celui-ci n'a pu effectuer qu'une seule rencontre en 2019/2020.

**Considérant que M. SZELAG Philippe sera âgé de 23 ans au 01/01/2021, la Section décide de transmettre son dossier à son district d'appartenance (Hauts de Seine) pour suite à donner.**

### III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

#### 1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est [arbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:arbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

#### 2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : [rappport@paris-idf.fff.fr](mailto:rappport@paris-idf.fff.fr)

Le délai de saisie sur MyFFF où d'envoi des rapports (pour les rares compétitions où la saisie est impossible) est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

#### 3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " **DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion sur convocation.**